

Page Agricole

Graminées des Prairies

Comme et plus encore que celle des prairies sèches, la flore des prairies en terre humides est très variée. A côté des bonnes graminées croissent souvent des espèces secondaires, parfois à grand développement, qui augmentent l'abondance du foin, mais qui en diminuent la valeur nutritive et marchande en raison de leur nature grossière et de leur qualité parfois médiocre ou lorsque coupées trop tard.

Enfin, beaucoup d'autres plantes se rencontrent dans les terres très humides, notamment plusieurs sortes de renouées qui ont généralement très difficiles à extirper, diverses laiches, des joncs, plusieurs ombellifères dont quelques-unes sont même vénéneuses, la grande marguerite et beaucoup d'autres plantes moins communes qu'il serait fastidieux d'énumérer. Tout ce mélange de plantes réduit proportionnellement à son abondance la valeur du foin. Lorsqu'il domine les bonnes graminées et c'est souvent le cas dans les prairies très humides, il le rend à peine alimentaire pour les grands animaux, parfois tout juste bon comme litière.

L'excès d'humidité, joint à l'acidité qui en résulte, étant la cause du foisonnement des plantes plus ou moins nuisibles et leurs extractions étant laborieuses, possible seulement pour les fortes touffes, et au surplus très coûteuse dans les temps actuels, on doit s'efforcer, par tous les moyens, de réduire cet excès d'humidité en abaissant le plan d'eau par voie d'écoulement: drainages, fossés, rigoles profondes, etc. D'autres part, lorsque la terre n'est que rarement inondée et pas très humide durant l'été, beaucoup d'espèces s'y rencontrent en plus ou moins grand nombre (ou mritent d'y être introduites) qui augmentent ainsi la qualité du foin. Voici les espèces recommandables les plus généralement employées pour l'ensemencement des prairies en terre humides et celles moins bonnes dont la présence n'est pas nuisible: l'agrostis d'Amérique (herd grass), l'agrostis traçante ou comme encore sous le nom de trainasse, l'agrostis des chiens, la fléole, des prés, la tétuque flottante, le ray-grass, etc.

Selon l'ordre de la création, l'homme a reçu de Dieu pour terme, la vérité pour guide, la charité pour moteur.

Si, au contraire, nous avions la précaution de bien cribler notre semence, de manière à pouvoir ne mettre en terre qu'un grain uniforme et pur, exempt de mauvaises graminées et de variétés étrangères, nous sentirions probablement moins souvent le besoin de changer de semence.

A l'appui de cette assertion, nous avons le témoignage de plusieurs cultivateurs expérimentés, pour corroborer celui des experts. Encore récemment, l'un d'eux nous déclarait qu'il sème sur sa ferme depuis au delà de quinze ans la même variété de blé, sans avoir pu constater des signes de dégénérescence. Les derniers rendements sont peut-être supérieurs aux premiers, ajoute-t-il.

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait aucune circonstance où un cultivateur puisse avoir avantage à changer de semence. Avec M. L.-R. Roy, un connaisseur, nous admettons qu'il est parfois nécessaire de renouveler une semence, dans les cas suivants:

1o. Chaque fois que pour une cause quelconque, la récolte donne des signes de dégénérescence, ce qui se manifeste souvent par le manque de vigueur dans la levée, la croissance et d'uniformité dans la récolte, ou encore par la présence de nombreux grains non remplis. Ajoutons ici que la sélection peut atténuer cette condition.

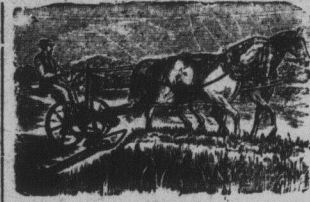
2o. Lorsque, pour des raisons de climat ou de saison défavorable, la récolte n'a pu atteindre le degré de maturité nécessaire ou qu'au cours de la saison la semence a subi des dommages causés par une température défavorable. C'est bien le cas dans lequel nous nous trouvons cette année.

3o. Quand la récolte est infectée de mauvaises herbes dont les graines peuvent être difficilement séparées du bon grain ou lorsque des variétés ou des espèces étrangères y sont présentes.

4o. Lorsque la variété employée est, sous le rapport du rendement, de la précocité de maturité, de la résistance à la verse, aux maladies, etc., inférieure à d'autres

variétés en vente dans le commerce. Nous voulons donc simplement démontrer "qu'un cultivateur possédant les meilleures variétés, quant aux conditions spéciales de sa ferme, et qui, au surplus, en surveille la pureté et le criblage peut fort bien multiplier indéfiniment, soit qu'il y ait dégénérescence, sauf en cas d'accident", et s'excepter ainsi d'acheter tous les 3 ou 4 ans une nouvelle provision de grain de semence, à des prix toujours assez élevés.

Guillaume PRINCE, agro. (Le Progrès du Saguenay)



ENCORE LE GRAIN DE SEMENCE

Il se produit beaucoup de grain dans notre région: du blé et surtout de l'avoine. Ils ne sont pas rares, les cultivateurs qui récoltent, dans les années ordinaires, 2000 à 2500 boisseaux d'avoine. Et cependant, il s'achète annuellement une étonnante quantité de grain de semence. Il y a là une anomalie coûteuse qui draine, presque toujours à notre détriment, un fort montant d'argent.

Il est intéressant d'en rechercher les causes, comme il peut être urgent de s'appliquer à faire disparaître cet état de chose, dans la mesure du possible.

Pourquoi nous cultivateurs achetent-ils tant de graines de semence? Est-ce parce que la production n'est pas encore assez forte? Certainement non, car habituellement elle excède de beaucoup la consommation locale.

Serait-ce parce que notre grain, même le meilleur serait impropre à la semence ou le devient nécessaire par le seul fait qu'il a été semé plusieurs fois de suite? Plusieurs semblent sous cette impression. Ils alléguent que la même variété de grain, après quelques récoltes successives, finit par perdre de sa vitalité et donner des signes de dégénérescence sensibles. Avouons qu'ils n'ont pas toujours tort sous ce rapport. En effet, la meilleure semence, pour donner un excellent rendement, à la première récolte. Si le même grain est de nouveau mis en terre (même dans un terrain très bien préparé) sans être préalablement débarrassé de ses impuretés ou de ses grains trop petits ou trop légers, il est plus que probable que la deuxième récolte, même dans des conditions normales, accusera une diminution de rendement.

Si, au contraire, nous avions la précaution de bien cribler notre semence, de manière à pouvoir ne mettre en terre qu'un grain uniforme et pur, exempt de mauvaises graminées et de variétés étrangères, nous sentirions probablement moins souvent le besoin de changer de semence.

A l'appui de cette assertion, nous avons le témoignage de plusieurs cultivateurs expérimentés, pour corroborer celui des experts. Encore récemment, l'un d'eux nous déclarait qu'il sème sur sa ferme depuis au delà de quinze ans la même variété de blé, sans avoir pu constater des signes de dégénérescence. Les derniers rendements sont peut-être supérieurs aux premiers, ajoute-t-il.

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait aucune circonstance où un cultivateur puisse avoir avantage à changer de semence. Avec M. L.-R. Roy, un connaisseur, nous admettons qu'il est parfois nécessaire de renouveler une semence, dans les cas suivants:

1o. Chaque fois que pour une cause quelconque, la récolte donne des signes de dégénérescence, ce qui se manifeste souvent par le manque de vigueur dans la levée, la croissance et d'uniformité dans la récolte, ou encore par la présence de nombreux grains non remplis. Ajoutons ici que la sélection peut atténuer cette condition.

2o. Lorsque, pour des raisons de climat ou de saison défavorable, la récolte n'a pu atteindre le degré de maturité nécessaire ou qu'au cours de la saison la semence a subi des dommages causés par une température défavorable. C'est bien le cas dans le quel nous nous trouvons cette année.

3o. Quand la récolte est infectée de mauvaises herbes dont les graines peuvent être difficilement séparées du bon grain ou lorsque des variétés ou des espèces étrangères y sont présentes.

4o. Lorsque la variété employée est, sous le rapport du rendement, de la précocité de maturité, de la résistance à la verse, aux maladies, etc., inférieure à d'autres

variétés en vente dans le commerce. Nous voulons donc simplement démontrer "qu'un cultivateur possédant les meilleures variétés, quant aux conditions spéciales de sa ferme, et qui, au surplus, en surveille la pureté et le criblage peut fort bien multiplier indéfiniment, soit qu'il y ait dégénérescence, sauf en cas d'accident", et s'excepter ainsi d'acheter tous les 3 ou 4 ans une nouvelle provision de grain de semence, à des prix toujours assez élevés.

Guillaume PRINCE, agro. (Le Progrès du Saguenay)

Le visage de l'homme est une flamme douce et vivante qui sort des yeux et du sang, qui s'anime, s'apaise, et jusque dans le repos le plus profond colore notre immobilité.

MUNICIPALITE DE MADAWASKA

RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'ANNEE 1923

DEPENSES

Table of expenses for the Municipality of Madawaska in 1923, including interest on accounts, salaries, and various administrative costs.

RECETTES

Table of revenues for the Municipality of Madawaska in 1923, including taxes, interest, and other income.

RESUME

Summary table showing the balance of the bill and the total amount due to the bank.

CARTE D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORMIER - Chirurgien-Dentiste - à l'ancien bureau du Dr Z Vésina chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal EDMUNDSTON N. B.

Fred L. HEBERT D.D.S. - Chirurgien Dentiste - Gradué de l'Université de Montréal Bureau voisin de l'édifice J. David EDMUNDSTON N. B.

MAX. D. CORMIER - Avocat, Notaire Public EDMUNDSTON N. B.

A. M. SORMANY M.D. - Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON N. B.

ALBERT J. DIONNE - Avocat, Notaire Public Bureau: Chez M. Wilbro I Saindon, autrefois Hôtel Commercial de M Jos Têtu EDMUNDSTON N. B.

HOPITAL PRIVE LAPORTE CLAIR N. B. Spécialité: chirurgie, maladies des femmes, maternité.

MICHAUD & CYR - AVOCATS BLOC MADAWASKA EDMUNDSTON N. B.

H. G. Hoben - CHARTERED ACCOUNTANT FREDERICTON N. B.

TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver - non seulement pendant ses beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé - ces traits des formes et du profil - tout respicandus de santé et de vie qui la rendent si agréable à voir, tant à ses propres yeux qu'aux regards charmés de tous ceux qui lui sont chers.

Le Régulateur de Santé de la Femme de Dr. J. Larivière

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé dont dépend à un si haut point la beauté surtout féminine, contenu en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider doucement la nature - tendant à stimuler le fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des veilles trop prolongées, de l'alimentation impropre, du manque d'exercice nécessaire à la santé ou de la négligence des autres lois de l'hygiène. Lorsqu'on en fait usage tel qu'indiqué, le Régulateur est absolument inoffensif et on peut l'employer en toute confiance dans la plupart des cas d'aplasement général, le débilité des organes sexuels, de retard ou d'irrégularité des fonctions féminines, et autres indications de santé perdue ou chancelante. Cette excellente préparation est en vente dans toutes les pharmacies.

JOS. MOSCOVICZ

Chaussures - Merceries Hantes Faites Chapeaux.

ACHETEZ CES MARCHANDISES ICI ET PAYEZ MEILLEUR MARCHÉ.

Table of clothing items and prices, including sweaters, shirts, and golf bas.

PREPARATIFS

Calino va se marier et il ne sait plus où donner de la tête. - Vous en avez fait beaucoup? - Ah! gémit-il, que c'est ennuyeux tous ces préparatifs..... - Je crois bien! Aujourd'hui, j'ai pris un bain!.....

SEVERE

Le Médecin. - Vous avez mauvaise mine, madame, depuis la mort de votre mari. Il faut songer à vous remarier. La Cliente. - Oh! docteur! Serait-ce une demande en mariage? Le Médecin (Souriant). - Permettez-moi, chère madame, de vous faire remarquer qu'un docteur prescrit un médicament, mais ne le prend pas.

Tous Les Comptes DUS

A la propriété de R.-W. Hammond, Devront être payés avant le 15 Février.

R.-W. HAMMOND,

Gérant pour l'acquéreur.



M. J.-E. Laforce, agent de la colonisation du Chemin de fer national du Canada dans la Nouvelle-Angleterre qui vient d'être promu au poste d'agent général de la colonisation et du développement du réseau national pour l'est des Etats-Unis. M. Laforce a son bureau à Boston.